

Image not found or type unknown



Valeur des e-mail et des sms

Par **cruchovic**, le **26/07/2010** à **17:33**

Bonjour,rrnrj'aurais voulu savoir si des e-mails et des sms constituent des preuves recevables en justice ?rrnrDans mon cas il s'agit de notre courtier qui nous assure que notre offre de prêt est accepté (et ce depuis 1 mois et de demi) avant de disparaître brutalement dans la nature (plus de réponses depuis 10 jours).rnNous avons appris par la suite que notre offre n'était finalement pas/plus acceptée par un autre intermédiaire mais plus grave qu'un document administratif avait été falsifier pour faciliter l'obtention du prêt !rnAyant pris nos dispositions vis à vis de plusieurs organisme sur ses recommandations : notre propriétaire, notre notaire, notre agence immobilière, que peut on et doit on faire ?rnJ'ai vraiment besoin d'aide car je ne sais pas par quel bout commencer !rrnrPS : pour le moment le courtier en question ne sais pas encore que nous avons mis la main sur le document qu'il a falsifié. rnrnL.